

AJP – LE 23 MAI 2013



L'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE RELIGIEUX (OPR)
Pour une protection, un inventaire, un conseil...

Quelques lignes sur l'Observatoire du patrimoine religieux.

Créé en 2006 l'Observatoire du patrimoine religieux (association non-confessionnelle loi 1901) poursuit son développement à travers trois axes : l'inventaire du patrimoine, la sensibilisation des publics avec le concours « Ma pierre à l'édifice », ainsi que la préservation de ce patrimoine par le biais d'une activité de conseil.

Avec déjà **plus de 47 000 édifices recensés par l'OPR**, l'inventaire se poursuit. De par les nombreuses initiatives engagées par l'association, plusieurs édifices ont pu être sauvés au cours de ces sept ans d'existence. Parmi les principaux, on note l'église Saint-Sulpice de Lumbres, promise à la destruction et pourtant rendue au culte en début d'année 2013.

En s'appuyant sur ce **recensement unique en France**, l'OPR souhaite faire connaître ce patrimoine au plus grand nombre. A ce titre, il propose **des visites et des conférences et, depuis quatre ans, a mis en place un concours destiné aux collégiens et aux lycéens, qui leur permet à la fois de se familiariser avec l'histoire de l'art et la technologie (Concours « Ma pierre à l'édifice », en partenariat avec l'éducation nationale et Dassault).**

L'Observatoire du patrimoine religieux développe également une activité de conseil pour toutes questions d'ordre juridiques, techniques et financières, et accompagne de nombreux édifices en péril (vol, vente, dénaturation...). Ainsi en 2013, quatre édifices ont déjà été détruits : les églises Saint-Jacques d'Abbeville (80), Saint-Blaise du Breuil (03), Saint-Pie X (34) et Saint Aubin du Pavoil (49).

L'OPR se tient à votre disposition pour toute demande ou entretien.

Pour aller plus loin : <http://www.patrimoine-religieux.fr/> Maxime Cumunel
06 16 05 76 02 / mcumunel@gmail.com